



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
18 juillet 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

#### Dixième-session

Changwon (République de Corée), 10-21 octobre 2011

### Renseignements à l'intention des participants

La dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification se tiendra du 10 au 21 octobre 2011, à Changwon, (Province de Gyeongnam, République de Corée). Les participants trouveront dans le présent document des renseignements d'ordre général qui pourront leur être utiles. Des renseignements complémentaires seront communiqués en temps voulu sur le site Web du secrétariat de la Convention, à l'adresse suivante: <<http://www.unccd.int>> et sur le site Web du pays hôte à l'adresse suivante: <http://english.unccdcop10.go.kr>.

#### 1. Secrétariat

Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, dirigé par le Secrétaire exécutif, M. Luc Gnacadja, est établi à Bonn (Allemagne) à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification  
Langer Eugen  
Hermann-Ehlers-Strasse, 10  
53113 Bonn (Allemagne)  
Téléphone: (+49 228) 815 28 00  
Télécopieur: (+49 228) 815 28 98 ou 99  
Courriel: [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int).

#### 2. Autorités du pays hôte

Le Gouvernement de la République de Corée a mis en place un comité national chargé de préparer la dixième session de la Conférence des Parties. Pour de plus amples renseignements, les participants peuvent s'adresser aux autorités suivantes:

Service forestier coréen  
Government Complex-Daejeon Bldg. 1  
189 Cheongsa-ro, Seo-gu, Daejeon  
République de Corée  
Code postal: 302-701  
Téléphone: (+ 82 42) 481 8878  
Télécopieur: (+ 82 42) 481 4036

Courriel: forest@forest.go.kr, hearee@korea.kr

Gouvernement de la province de Gyeongnam  
Gyeongsangnam-do Provincial Hall  
300 Jungang-daero  
Uichang-gu, Changwon, Gyeongsangnam-do  
République de Corée  
Code postal: 641-702  
Téléphone: (+ 82 55) 211 6475  
Télécopieur: (+ 82 55) 211 6459  
Courriel: mjung\_shin@korea.kr

### 3. Lieu de la session

La dixième session de la Conférence des Parties se tiendra au Centre des congrès et des expositions de Changwon, Province de Gyeongnam, à l'adresse suivante:

362 Wonidaero Uichang-gu  
Changwon, Gyeongsangnam-do  
République de Corée  
Tel.: (+ 82 55) 212 1002  
Fax: (+ 82 55) 212 1200  
E-mail: dhkim@coex.co.kr  
Website: <http://www.ceco.co.kr>

La session s'ouvrira le lundi 10 octobre 2011. L'horaire normal de travail sera le suivant: de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Des salles seront mises à disposition, sur réservation, pour des réunions informelles sans interprétation.

### 4. Inscription des participants

La préinscription des délégations nationales, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que des correspondants des médias se fera à l'entrée du Centre des congrès les:

- Vendredi 7 octobre, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures;
- Samedi 8 octobre, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures;
- Dimanche 9 octobre, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Les participants pourront s'inscrire à partir du lundi 10 octobre à 8 heures et pendant toute la durée de la session de 8 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 heures (les jours ouvrables). Tout changement concernant les heures d'ouverture du bureau des inscriptions sera signalé dans le Journal officiel de la session. Des plaquettes d'identité seront délivrées lors de l'inscription, et les participants seront priés de les porter en permanence, car ils ne pourront accéder aux salles de réunion sans les présenter.

Il est très important de joindre aux documents d'accréditation une photographie au format passeport pour chacun des membres des délégations qui participeront à la dixième session de la Conférence des Parties (pour plus de renseignements, voir la section 5 ci-dessous). Cela permettra d'accélérer la procédure de préinscription et donc de réduire sensiblement le temps d'attente des représentants sur place.

## 5. Pouvoirs

Les pouvoirs des représentants des Parties et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au secrétariat soit par le chef de l'État ou de gouvernement, soit par le Ministre des affaires étrangères. Pour assurer une pleine participation aux travaux de la Conférence, il est recommandé de conférer aux représentants des Parties tous les pouvoirs nécessaires pour participer à la session et, au besoin, siéger au Bureau de la Conférence des Parties, ou de ses organes subsidiaires, ainsi que de tout comité ou groupe de travail de session.

Les pouvoirs doivent être soumis au secrétariat de la Convention. Le Bureau de la Conférence des Parties les examinera et rendra compte de cet examen au cours de la session<sup>4</sup>. Les États et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dotés du statut d'observateur devront également être accrédités.

Pour faciliter leur inscription, il est vivement recommandé aux participants d'envoyer à l'avance au secrétariat une télécopie de leurs pouvoirs aux numéros suivants: (+49 228) 815 28 98 ou 99.

## 6. Informations à l'intention des médias

Les correspondants des médias pourront s'inscrire à l'entrée du Centre des congrès sur présentation d'une carte de presse en cours de validité, aux heures prévues pour les formalités de préinscription et d'inscription.

Pour demander leur accréditation, ils devront remettre les pièces suivantes:

- Une lettre d'introduction de leur rédacteur en chef;
- Une copie de leur passeport (pour les étrangers) ou d'une pièce d'identité (pour les locaux);
- Une photographie en couleur récente au format passeport;
- Une carte de presse en cours de validité;
- Un formulaire d'accréditation dûment rempli.

Ce formulaire peut être téléchargé à partir du site Web de la dixième session de la Conférence des Parties: <http://www.unccd.int/cop/cop10/menu.php>.

Les correspondants des médias doivent envoyer par courriel ou par télécopieur les documents précités au secrétariat de la Convention:

Courriel: [press@unccd.int](mailto:press@unccd.int)

Télécopieur: (+49 228) 815 28 98 ou 99

Pour des renseignements concernant l'accréditation, prière de contacter:

M<sup>me</sup> Wagaki Mwangi

Téléphone: (+ 49 228) 815 2820

Télécopieur: (+ 49 228) 815 2898 ou 99

Courriel: [wmwangi@unccd.int](mailto:wmwangi@unccd.int)

---

<sup>4</sup> ICCD/COP(10)/30, à paraître pendant la session.

Ces conditions s'appliquent aussi bien aux journalistes locaux qu'aux journalistes étrangers. Il est toutefois conseillé aux premiers de demander leur accréditation le plus tôt possible, au moins un mois avant l'ouverture de la session. Les journalistes étrangers pourront accomplir ces formalités à leur arrivée dans le pays.

Les correspondants des médias trouveront sur place un centre de presse entièrement équipé et réservé à leur usage exclusif. Pour de plus amples renseignements sur la Convention et la Conférence, ils peuvent s'adresser au secrétariat de la Convention à l'adresse susmentionnée.

## 7. Transports

### Vols

Certaines lignes ont des vols directs jusqu'à Busan tandis que d'autres vont jusqu'à Séoul. Les participants qui atterrissent à l'aéroport international de Séoul Incheon peuvent se rendre en autobus à l'aéroport international de Séoul Gimpo (terminal intérieur) pour prendre la correspondance Séoul-Chagwon. Il y a environ 30 vols par jour entre l'aéroport Gimpo et Busan (aéroport international de Gimhae), à des intervalles de trente à quarante minutes.

Des comptoirs d'information sur la dixième session de la Conférence des Parties de la Convention seront mis en place par les organisateurs, avant la conférence, à l'aéroport de Incheon, à l'aéroport de Gimpo (terminal intérieur) et à l'aéroport de Gimhae. Des bénévoles anglophones pourront donner aux participants des renseignements sur les transports ou toute autre question. Le tableau ci-dessous indique l'emplacement des comptoirs d'information:

<i>Aéroport</i>	<i>Comptoir de réception</i>
Aéroport international de Incheon (Séoul)	au Comptoir de réception n° 44, au 1 <sup>er</sup> étage
Aéroport international de Gimpo (terminal intérieur) (Séoul)	au Comptoir de réception n° 1, au 1 <sup>er</sup> étage
Aéroport international de Gimhae (Busan)	au Comptoir de réception n° 1, au 1 <sup>er</sup> étage

### Chemin de fer

#### *De l'aéroport international de Incheon (Séoul) au Centre des congrès et des expositions*

Les participants ont aussi la possibilité de prendre le train à grande vitesse KTX de l'aéroport de Incheon à la gare de chemin de fer de Changwon, en passant par la gare de Séoul. Le voyage dure entre 3 h 30 et 4 heures, selon les liaisons ferroviaires. Les étapes sont les suivantes:

- De l'aéroport de Incheon à la gare de Séoul (sans arrêt intermédiaire, quarante-trois minutes de trajet, toutes les trente minutes, 12 dollars environ). Le premier départ est à 5 h 30, le dernier à 21 h 30.
- De la gare de Séoul à l'aéroport de Incheon (sans arrêt intermédiaire, 43 minutes de trajet, toutes les 30 minutes, 12 dollars environ). Le premier départ est à 6 heures, le dernier à 22 heures.
- De la gare de Séoul à la gare de Changwon (2 h 30, 48 dollars environ).

Il y a deux gares à Changwon: celle de Changwonjungang au nord et celle de Changwon-ouest. Toutes deux sont à 15-20 minutes du Centre des congrès et des expositions (le tarif est d'environ 7 dollars). Prière de consulter les horaires<sup>5</sup> du KTX ci-dessous:

#### De Séoul à Changwon

<i>Train n°</i>	<i>Séoul</i>	<i>Changwonjungang</i>	<i>Changwon</i>	<i>Observations</i>
351	05:15	07:56		
381	06:35	09:23		
281	08:10	10:54		Vendredi, samedi, dimanche
383	08:40		11:31	
283	09:10	11:57		Vendredi, samedi, dimanche
385	10:40	13:28		
285	13:10		16:02	Vendredi, samedi, dimanche
387	13:40	16:21		
289	16:10	18:58		Vendredi, samedi, dimanche
389	16:40	19:22	19:30	
391	19:10	21:58		
393	21:50		00:42	

#### De Changwon à Séoul

<i>Train n°</i>	<i>Changwon</i>	<i>Changwonjungang</i>	<i>Séoul</i>	<i>Observations</i>
382	05:35		08:29	
352	06:55		09:44	
384		08:05	10:49	
386	10:05	10:13	12:54	
282		11:55	14:39	Vendredi, samedi, dimanche
284	12:35		15:24	Vendredi, samedi, dimanche
388		13:40	16:21	
390	15:35		18:29	
286		17:01	19:44	Vendredi, samedi, dimanche
392		17:40	20:23	
290	19:55		22:44	Vendredi, samedi, dimanche

<sup>5</sup> Pour plus de renseignements, consulter le site Web Korail (chemin de fer coréen), à l'adresse suivante: [http://info.korail.com/2007/eng/eng\\_index.jsp](http://info.korail.com/2007/eng/eng_index.jsp).

<i>Train n°</i>	<i>Changwon</i>	<i>Changwonjungang</i>	<i>Séoul</i>	<i>Observations</i>
394		21:30	00:14	

*De l'aéroport international de Gimhae (Busan) au Centre des congrès et des expositions*

L'aéroport de Gimhae, le plus proche du lieu où se tiendra la dixième session de la Conférence des Parties, se situe à 38 km environ du Centre des congrès et des expositions. Par la route, il est à une trentaine de minutes du centre de Changwon. Les participants qui y atterrissent peuvent prendre un taxi ou un autobus jusqu'au centre-ville.

La navette de l'aéroport circule tous les jours, à des intervalles de 20 minutes, entre 6 h 35 et 21 h 50 (prix du billet: 6 dollars environ). L'arrêt de bus le plus proche du Centre des congrès et des expositions est la «gare routière de Changwon» (Changwon Bus Terminal). Une fois à cet arrêt, le mieux est de prendre un taxi (course de 5 minutes) jusqu'au Centre des congrès (tarif: 3 dollars environ).

Une course en taxi de l'aéroport de Gimhae au centre de Changwon coûte environ 40-50 dollars, y compris les péages autoroutiers.

Il y aura des services de navette<sup>6</sup> du Centre des congrès et des expositions aux différents hôtels.

## 8. Hébergement à l'hôtel

Les participants doivent procéder eux-mêmes à leurs réservations d'hôtel. Il est à noter qu'une carte de crédit ou un virement bancaire sera nécessaire pour ces réservations.

Le bureau Holiday Planners mettra à disposition un système de réservation de chambres d'hôtel sur le site de la Conférence, à l'adresse <http://english.unccdcop10.go.kr>, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2011. Les demandes de réservation seront traitées dans l'ordre où elles seront reçues. Une liste d'hôtels est jointe en annexe au présent document.

Bureau du logement: Holiday Planners  
M<sup>me</sup> Hong-Eun LEE  
Téléphone.: (+ 82 2) 336 3532  
Courriel: [tour@holidayplanners.co.kr](mailto:tour@holidayplanners.co.kr)

## 9. Services disponibles sur place

On trouvera dans le Journal officiel de la session des renseignements sur les services médicaux, les numéros d'urgence et divers autres services (poste, téléphone, télécopie, photocopie, Internet, cafétérias, bars, banques, agences de voyages, etc.).

## 10. Formalités de police et de douane

### Visas

Toute personne qui se rend en République de Corée doit être munie d'un passeport en cours de validité et d'un visa. Les visiteurs venus de pays qui ont conclu un accord spécial avec la République de Corée peuvent être dispensés de visa pour des séjours d'une

<sup>6</sup> Des renseignements plus détaillés seront donnés sur le site Web de la Conférence: <http://english.unccdcop10.go.kr>.

durée maximum de quatre-vingt-dix jours, en fonction du type d'accord entre les deux pays (voir l'annexe 2).

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ambassade ou le consulat de Corée le plus proche installé dans le pays ou consulter le site Web: <http://www.hikorea.go.kr>. Les participants qui résident dans des pays où la Corée n'a ni ambassade ni consulat doivent déposer leur demande à l'ambassade ou au consulat le plus proche.

Un formulaire de demande de visa peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www.mofat.go.kr/english/visa/apply/index.jsp>.

### **Réglementation douanière**

Pour de plus amples informations sur les procédures douanières, les participants sont invités à consulter le site Web du Service des douanes de la Corée, à l'adresse suivante: <http://english.customs.go.kr>.

## **11. Interventions faites lors des réunions officielles**

Dans sa résolution 64/230 sur le plan des conférences l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services d'interprétation soient de la plus haute qualité. Dans l'intérêt du bon déroulement des réunions, il convient que les participants prononcent leurs discours ou leurs déclarations à un débit normal pour qu'une interprétation simultanée de qualité puisse être assurée à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

## **12. Manifestations en marge de la conférence**

Les participants qui souhaitent organiser des réunions parallèles en marge de la conférence doivent adresser une demande en ce sens au secrétariat, par téléphone, télécopie ou messagerie électronique:

Téléphone: +49 228 815 2800

Télécopieur: +49 228 815 2898/99

Courrier électronique: [sideevents@unccd.int](mailto:sideevents@unccd.int).

Le formulaire correspondant peut être téléchargé à partir du site Web de la Convention, à l'adresse suivante: [www.unccd.int](http://www.unccd.int). Les demandes doivent parvenir au secrétariat avant le 31 août 2011.

Les participants sont informés que le secrétariat se chargera uniquement de l'attribution des salles. Les créneaux horaires et les salles seront attribués en fonction des disponibilités, dans l'ordre de réception des demandes.

Si une manifestation en marge de la Conférence nécessitait des services d'interprétation, l'Institut d'interprétation et de traduction de la région Asie-Pacifique pourrait mettre à disposition, à des conditions commerciales, des services d'interprétation simultanée du coréen vers l'anglais, l'espagnol et le français et en sens inverse.

### **Personne à contacter**

M<sup>me</sup> Kwiyeon Kim

Téléphone: (+82 10) 5268 9879

Télécopieur: (+82 2) 527 2942

Courriel: [citiap@naver.com](mailto:citiap@naver.com)

### **Informations relatives aux paiements**

Nom de la banque: Wooribank  
Numéro de compte: 126-749913-41-001  
Code Swift: HVBKRRSE  
Titulaire du compte: Kim Kwiyeon  
Monnaie de paiement: dollars  
(Le versement doit être fait dans les trente jours suivant la réunion)

Pour des informations sur les équipements d'interprétation simultanée, y compris la méthode de paiement, veuillez contacter:

M<sup>me</sup> Mi Young Song  
Directrice, Panorama Media  
Téléphone: (+82 2) 6000 3242  
Télécopieur: (+82 2) 6000 3244  
Courriel: panorama@pano-m.com

Une liste des services qui peuvent être obtenus auprès des fournisseurs locaux sera diffusée sur le site Web de la Convention.

Il est rappelé aux participants qu'aucune manifestation parallèle ne peut être organisée pendant les heures de travail officielles de la Conférence (voir la section 3 ci-dessus) ni pendant le débat spécial (17 et 18 octobre).

Un calendrier des manifestations parallèles qui seront organisées pendant la Conférence sera publié dans le Journal officiel de la session et pourra aussi être consulté sur le site Web du pays hôte à l'adresse suivante: <http://english.unccdop10.go.kr>. Pour tous renseignements supplémentaires sur les manifestations organisées en marge de la Conférence, veuillez vous reporter aux indications affichées sur le site Web de la Convention.

## **13. Forum des entreprises sur la gestion durable des terres**

Le Forum des entreprises sur la gestion durable des terres se déroulera les 17 et 18 octobre parallèlement à la Conférence, au même endroit que celle-ci, au Centre des congrès et des expositions de Changwon. Le Forum rassemblera des directeurs généraux et autres dirigeants d'entreprise, des personnalités politiques, des décideurs, des représentants des gouvernements, des personnes influentes et autres parties prenantes du monde entier. Le Forum a pour but de faire prendre conscience au secteur privé de l'importance de la gestion des terres, surtout pour ce qui est des questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse. Pour plus de renseignements, prière de contacter:

M. Ji-cheol JEONG  
Directeur adjoint, Service forestier coréen  
Téléphone: (+82 42) 481 8889  
Télécopieur: (+82 42) 481 8884  
Courriel: stopiron@korea.kr

## **14. Expositions**

Les participants disposeront d'un espace limité pour les expositions. Des dispositions devront être prises à cet effet par le truchement du secrétariat, les demandes étant traitées par ordre d'arrivée.



Les participants souhaitant organiser une exposition sont invités à se mettre en rapport avec M. Bertrand Vincent et M<sup>me</sup> Corinna Voigt:

Téléphone: +49 228 815 2857/23  
 Télécopieur: +49 228 815 2898/99  
 Courrier électronique: bvincent@unccd.int.  
 cvoigt@unccd.int

Le secrétariat se chargera uniquement de la répartition de l'espace d'exposition. Une surface maximum de 9 mètres carrés sera attribuée aux participants compte dûment tenu des liens de l'exposition avec les objectifs de la Convention et du principe d'une répartition géographique équitable. La date limite de présentation des demandes au secrétariat est fixée au 14 août 2011.

Les exposants devront se charger de dédouaner leur matériel conformément à la réglementation douanière de la République de Corée. Le secrétariat pourra toutefois apporter une assistance. Les exposants sont seuls responsables de leurs stands. L'installation de toute structure d'exposition doit se faire en concertation avec la direction du Centre des congrès et des expositions de Changwon. Pour de plus amples informations sur le matériel supplémentaire destiné aux exposants, y compris l'infrastructure et la technologie, prière de contacter:

M. Ji-Hang Shin  
 Directeur de projet  
 Équipe du Centre des congrès COEX  
 Courriel: solcamer@coex.co.kr  
 Téléphone: (+82 2) 6000 1085  
 Télécopieur: (+82 2) 6000 1306

Pour plus de renseignements sur le transport, l'expédition et le stockage du matériel, prière de contacter:

M. Edward Lee  
 Directeur de projet  
 Équipe du Centre des congrès COEX  
 Courriel: eskimofriend@coex.co.kr  
 Téléphone: (+82 2) 6000 1125  
 Courriel: (+82 2) 6000 1306

#### **Restauration:**

M. James Han  
 Téléphone: (+82) 55 212 1137 ou (+82) 55 212 1111  
 Courriel: cecobq@naver.com

## **15. Renseignements généraux sur le lieu de la session**

### **Changwon**

Divers renseignements utiles sur la province de Gyeongnam, dans laquelle se situe Changwon, notamment l'hébergement, les transports et d'autres services, figurent sur le site Web de la dixième session de la Conférence des Parties: <http://english.unccdcop10.go.kr>.

### **Monnaie**

Monnaie: 1 dollar des États-Unis = environ 1 100 won (taux indicatif).

### **Climat**

En octobre, la température moyenne dans la province de Gyeongnam est comprise entre 15 et 18 °C.

### **Électricité**

Électricité: 220 V, 60 Hz. Toutefois un adaptateur peut être nécessaire.

### **Heure locale**

GMT + 9 heures.

### **Heures d'ouverture**

Banques:

Du lundi au vendredi: 9 heures-16 heures; samedis, dimanches et jours fériés: fermé.

Administrations et organisations publiques:

Du lundi au vendredi: 9 heures-18 heures; samedis, dimanches et jours fériés: fermé.

Bureaux de poste:

Du lundi au vendredi: 9 heures-18 heures; samedis: 9 heures-13 heures, dimanches et jours fériés: fermé.

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur:

Veillez vous reporter au lien suivant pour de plus amples informations: <http://www.mofat.go.kr/english/main/index.jsp>, samedis, dimanches et jours fériés: fermé.

Grands magasins: 10 h 30-20 heures.

### **Taxes**

Une taxe à la valeur ajoutée est prélevée sur la plupart des produits et services à un taux de 10 %, inclus dans le prix au détail. Dans les établissements hôteliers cette taxe de 10 %, qui s'applique aux chambres, aux repas et autres services, est comprise dans l'addition. La taxe appliquée à tout produit assorti de l'étiquette «achat en franchise», qui est acquittée pendant votre séjour en République de Corée, pourra être remboursée, à condition de quitter le pays dans les trois mois suivant l'achat.

### **Voyages**

Voir <http://www.visitkorea.or.kr/intro.html>.

On trouvera d'autres renseignements relatifs à la Conférence à la page d'accueil du site Web de la Convention: <http://www.unccd.int>.

## Annexe 1

Liste d'hôtels<sup>1</sup>

<i>Hôtel</i>	<i>Chambre</i>	<i>Prix</i>	<i>Petit-déjeuner</i>
<i>Quartier du Centre de congrès et d'expositions (lieu de la Conférence)</i>			
City 7 Pullman Hotel	Deluxe, lit King size	188 100 won (171 dollars environ)	Prix de la chambre (petit-déjeuner inclus pour 1 personne) 208 160 won
	Deluxe, lits jumeaux		Prix de la chambre (petit-déjeuner inclus pour 2 personnes) 228 330 won
<i>Myeongseo-dong (10 mn à pied, 3 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Hotel Cinema	Double	70 000 won (64 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
K Motel	Double	60 000 won (55 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Partner Motel	Double	75 000 won (68 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Amiga Motel	Double	70 000 won (64 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Dream Motel	Double	70 000 won (64 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Swiss Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Buckingham Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Lits jumeaux	55 000 won (50 dollars environ)	
	Suite	60 000 won (55 dollars environ)	
Valentine Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Double	55 000 won (50 dollars environ)	
Mong Motel		50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Sorento Motel	Simple	65 000 won	Pas de petit-déjeuner

<sup>1</sup> Pour d'autres informations, voir [http://english.unccdco10.go.kr/sub/04\\_01.jsp](http://english.unccdco10.go.kr/sub/04_01.jsp).

<i>Hôtel</i>	<i>Chambre</i>	<i>Prix</i>	<i>Petit-déjeuner</i>
		(60 dollars environ)	
	Lits jumeaux	75,000 won (70 dollars environ)	
Firenche	Simple	55 000 won (50 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Lits jumeaux	60 000 won (55 dollars environ)	
Skytel		75 000 won (70 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
<i>Palyong-dong (5 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Dragon Tourist Hotel	Double	99 500 won (90 dollars environ)	12 000 won
	Lits jumeaux	124 200 won (113 dollars environ)	
<i>Jungang-dong (10 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Canberra Hotel	Double	91 200 won (83 dollars environ)	Inclus
	Lits jumeaux	114 000 won (171 dollars environ)	
Changwon Hotel	Simple	131 100 won (119 dollars environ)	13 000 won
	Double	138 000 won (125 dollars environ)	
Hotel International	Double	135 200 won (123 dollars environ)	16 360 won
	Lits jumeaux		
AT Business Hotel	Double	79 800 won (73 dollars environ)	Inclus
	Lits jumeaux	102 600 won (93 dollars environ)	
Hotel Highfere	Double	68 400 won (62 dollars environ)	Inclus
	Lits jumeaux	79 800 won (73 dollars environ)	
Namsun Hotel	Lit King size + Lit pour une personne (Queen size)	79 800 won (73 dollars environ)	Inclus
	Double	68 400 won (62 dollars environ)	
Olympic Hotel	Simple	79 800 won (73 dollars environ)	Inclus

<i>Hôtel</i>	<i>Chambre</i>	<i>Prix</i>	<i>Petit-déjeuner</i>
	Lits jumeaux	102 600 won (93 dollars environ)	
JoongAng Hotel	Double	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Lits jumeaux	70 000 won (64 dollars environ)	
Jeonwon Hotel	Double	60 000 won (55 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Lits jumeaux	70 000 won (64 dollars environ)	
<i>Yongho-dong (10 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Hotel Sungsan	Double	57 000 won (52 dollars environ)	10 000 won
	Double Deluxe	91 200 won (83 dollars environ)	
	Lits jumeaux	79 800 won (73 dollars environ)	
Avenue Hotel	Double	125 400 won (114 dollars environ)	Inclus
Hotel Amour	Double	55 000 won (50 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
<i>Sangnam-dong (15 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Palace Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Shanghai Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
Aqua Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
<i>Masan (20 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Riviera Hotel	Double	97 820 won (89 dollars environ)	10 000 won
	Lits jumeaux		
Savoy Hotel	Double	96 900 won (88 dollars environ)	Inclus
	Lits jumeaux	111 720 won (102 dollars environ)	
Masan Arirang Tourist Hotel	Double	68 400 won (62 dollars environ)	10 000 won
	Lits jumeaux	91 200 won (83 dollars environ)	
Masan Tourist Hotel	Double	68 400 won (62 dollars environ)	6 000 won
	Double +	91 200 won	

<i>Hôtel</i>	<i>Chambre</i>	<i>Prix</i>	<i>Petit-déjeuner</i>
	Lits jumeaux	(83 dollars environ)	
	Double Deluxe	102 600 won (93 dollars environ)	
Masan M Hotel	Double	102 600 won (93 dollars environ)	Inclus
	Lits jumeaux	125 400 won (114 dollars environ)	
	Suite	250 800 won (228 dollars environ)	
Secret Garden	Simple (en semaine)	50 000 won (45 dollars environ)	Pas de petit-déjeuner
	Simple (week-end)	60 000 won (55 dollars environ)	
Amiens Motel	Simple	55 000 won (50 dollars environ)	
Joy Motel	Simple (en semaine)	50 000 won (45 dollars environ)	
	Simple (week-end)	60 000 won (55 dollars environ)	
Puzzle Motel	Simple (en semaine)	50 000 won (45 dollars environ)	
	Simple (week-end)	55 000 won (50 dollars environ)	
Haebeach Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	
Juliet Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	
Sky Motel	Simple	50 000 won (45 dollars environ)	
<i>Changnyung (40 mn en voiture du Centre des congrès)</i>			
Lake Hill Resort		100 320 won (91 dollars environ)	8 000 won
Royal Hotel	Simple	68 400 won (62 dollars environ)	10 000 won

*Notes:*

Les tarifs sont indiqués en won coréens et comprennent la TVA (10 %) et le service (10 %).

Le prix de la chambre correspond au prix par nuitée pour une chambre, et le prix du petit-déjeuner est fixé par personne et par repas.

Monnaie: 1 dollar É.-U. = environ 1 100 won.

## Annexe 2

### Pays dont les ressortissants sont dispensés de visa<sup>2</sup>

#### Pays bénéficiant d'un accord de dispense de visa

Les ressortissants de pays ayant conclu avec la République de Corée un accord d'exemption de visa y sont admis comme touristes et pour un séjour limité. Les ressortissants des pays ci-après (93 en mai 2011) sont dispensés de visa conformément au programme de dispense de visa pour les ressortissants coréens.

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>	<i>Durée maximum de séjour</i>
Asie (20)	Bangladesh	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Cambodge	Diplomatique, de fonction	60 jours
	Inde	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Israël	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Japon	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Kazakhstan	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Kirghizistan	Diplomatique, de fonction	30 jours
	Malaisie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Mongolie	Diplomatique, de fonction	30 jours
	Myanmar	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Ouzbékistan	Passeport diplomatique	60 jours
	Pakistan	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Philippines	Diplomatique, de fonction	Illimité
	République démocratique populaire lao	Diplomatique, de fonction	90 jours
	République islamique d'Iran	Diplomatique, de fonction	3 mois
	Singapour	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Thaïlande	Ordinaire, diplomatique, de fonction	Passeport officiel, diplomatique: illimité, ordinaire: 90 jours
	Turkménistan	Passeport diplomatique	30 jours
	Turquie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours

<sup>2</sup> Ces informations, émanant du Service forestier coréen, sont reproduites telles qu'elles ont été reçues par le secrétariat de la Convention, sans avoir été revues par les services d'édition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant: <http://www.mofat.go.kr/english/main/index.jsp>.

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>	<i>Durée maximum de séjour</i>
	Viet Nam	Diplomatique, de fonction	90 jours
Amériques (30)	Antigua-et-Barbuda	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Argentine	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Bahamas	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Barbade	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Belize	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Brésil	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Chili	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Colombie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Costa Rica	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Dominique	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	El Salvador	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Équateur	Diplomatique, de fonction	Passeport officiel, diplomatique: 3 mois
	État plurinational de Bolivie	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Grenade	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Guatemala	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Haïti	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Jamaïque	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Mexique	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Nicaragua	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Panama	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
Paraguay	Diplomatique, de fonction	90 jours	
Pérou	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
République bolivarienne du Venezuela	Ordinaire, diplomatique, de fonction	Diplomatique, officiel: 30 jours, ordinaire: 90 jours	
République dominicaine	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
Saint Vincent	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
Sainte Lucie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
Saint-Kitts-et-Nevis	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
Trinité-et-Tobago	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours	
Suriname	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois	
Uruguay	Diplomatique, de fonction	90 jours	



<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>	<i>Durée maximum de séjour</i>
Europe (35)	Allemagne	Ordinaire, diplomatique, de fonction	Passeport officiel, diplomatique: illimité, ordinaire: 90 jours
	Autriche	Ordinaire, diplomatique, de fonction	Passeport officiel, diplomatique: 180 jours, ordinaire: 90 jours
	Azerbaïdjan	Diplomatique, de fonction	30 jours
	Bélarus	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Belgique	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Bulgarie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Chypre	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Croatie	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Danemark	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Espagne	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Estonie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Fédération de Russie	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Finlande	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	France	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Grèce	Ordinaire, diplomatique, de fonction	Passeport officiel, diplomatique: illimité, ordinaire: 3 mois
	Hongrie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Irlande	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Islande	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Italie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Lettonie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Liechtenstein	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Lituanie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Luxembourg	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Malte	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Norvège	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Pays-Bas	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Pologne	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Portugal	Ordinaire, diplomatique, de fonction	60 jours
	République tchèque	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Roumanie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>	<i>Type de passeport</i>	<i>Durée maximum de séjour</i>
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Slovaquie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Suède	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Suisse	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois
	Ukraine	Passeport diplomatique	90 jours
Afrique (7)	Algérie	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Bénin	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Égypte	Diplomatique, de fonction	90 jours
	Lesotho	Ordinaire, diplomatique, de fonction	60 jours
	Libéria	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Maroc	Ordinaire, diplomatique, de fonction	90 jours
	Tunisie	Ordinaire, diplomatique, de fonction	30 jours
Océanie	Nouvelle-Zélande	Ordinaire, diplomatique, de fonction	3 mois

#### **Autres cas d'admission sans visa**

Compte tenu des conventions internationales, du principe de la réciprocité, de l'intérêt national et d'autres facteurs, certains pays bénéficient d'une dispense de visa pour leurs ressortissants.

Les ressortissants des pays inclus dans le tableau ci-après ont le droit de séjourner pendant trente jours maximum sans visa, pour du tourisme ou des visites.

Exceptions: Les ressortissants du Canada peuvent séjourner jusqu'à six mois; et ceux de l'Australie, de Hong Kong, de la Slovénie, du Japon, et des États-Unis d'Amérique jusqu'à quatre-vingt dix jours.

#### **Pays (41) dont les ressortissants titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport de haut fonctionnaire ou d'un passeport ordinaire sont dispensés de visa**

<i>Continent</i>	<i>Pays</i>
Asie	Arabie saoudite, Bahreïn, Brunéi Darussalam, Émirats arabes unis, Hong Kong (90 jours), Koweït, Macao (90 jours), Oman, Qatar, Taiwan, Yémen
Amérique	Canada (6 mois), États-Unis d'Amérique (90 jours), Guyana
Europe	Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Monaco, Monténégro, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Slovénie (90 jours)
Afrique	Afrique du Sud, Maurice, Seychelles, Swaziland
Océanie	Australie (90 jours), Fidji, Guam, Îles Marshall, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu

**Pays (8) dont les ressortissants titulaires d'un passeport ordinaire sont dispensés de visa**

Argentine, Croatie, Chypre, Égypte, Équateur, Japon (90 jours), Paraguay, Uruguay.

**Pays (2) dont les ressortissants titulaires d'un passeport diplomatique ou d'un passeport de haut fonctionnaire sont dispensés de visa**

Indonésie, Liban.

---